

AFRIQUE, ENTRETIENS, TUNISIE

Juge tunisien : l'Occident m'a honoré alors que mon pays me poursuit

Entretien avec le juge tunisien Bashir Al-Akrami, accusé de couverture de dossiers liés au terrorisme, dans des démarches qui, selon lui, ont été politisées.



0 commentaire | Soyez le premier

4 février 2022 à 10h54



Juge tunisien Bashir Al-Akrami [Arabi21]

Le juge tunisien Bashir Al-Akrami se dit attristé par l'état du système judiciaire en Tunisie et par son utilisation comme outil politique, mais il est confiant dans son professionnalisme et sa capacité à mettre fin à l'injustice dont il est victime.

« J'ai travaillé dans la justice pendant 33 ans, dit-il, dont la plupart ont été consacrées au suivi d'affaires pénales majeures, avec un professionnalisme élevé et indéniable. J'ai reçu la reconnaissance des autorités judiciaires locales et internationales pour mon professionnalisme et mon engagement envers les lois afin de parvenir à la vérité. Depuis le début de la révolution, aucune période plus sombre ne s'est écoulée pour le système judiciaire que celle à laquelle nous assistons aujourd'hui.

«Je n'ai jamais été un politicien. Même durant ma vie étudiante, je n'ai pas été tenté par les courants politiques, et les partis politiques ne m'ont pas tenté, ni avant ni après la révolution. J'étais attaché aux normes professionnelles de la magistrature que j'ai assimilées depuis mes études universitaires jusqu'à ma vie professionnelle.

Dernières nouvelles

Voir tout

Le président Weah...



La ministre israélienne...



De hauts députés conser...



La Turquie élimine...



Le premier député...



Abonnez-vous à notre newsletter

S'inscrire

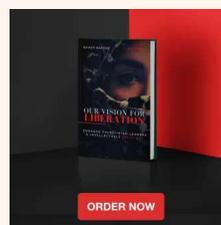
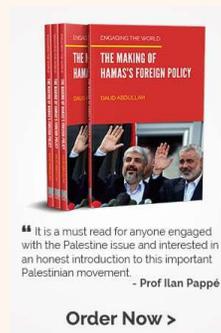
« Si j'avais vraiment voulu travailler en politique, j'aurais pu me retirer du système judiciaire pour me consacrer à cela, chose qui est devenue possible et disponible après la révolution », ajoute-t-il.

LIRE : La Tunisie est de retour à la case départ et doit donner la priorité aux libertés civiles

Al-Akrami a souligné qu'il a été accusé d'être proche du parti Ennahda dans le cadre des efforts des partis politiques « visant à transformer les tribunaux tunisiens en arènes de conflit politique ». C'est quelque chose que j'ai rejeté dès le début.

« Il est vraiment étrange et surprenant que presque toutes les affaires que je suis et qui ont été intentées contre moi par le Parti démocrate patriotique, connu pour ses tendances de gauche, ne soient soulevées que parce que j'ai refusé de lancer une accusation politique contre certains. parties sans preuves.

En 2015, suite à l'attaque terroriste au Musée du Bardo, des initiatives ont été prises pour rassembler différents aspects de la scène politique et des syndicats de la sécurité, des membres du pouvoir judiciaire ont été impliqués dans cette entreprise. « De l'autre côté, un grand nombre de juges considéraient que l'objectif était d'entraîner le pouvoir judiciaire dans la lutte politique et qu'il s'agissait d'une attaque contre



qu'il s'agissait d'une attaque contre

l'indépendance du pouvoir judiciaire », a-t-il déclaré.



Le président tunisien Kais Saied est-il comme Louis XIV, roi de France ? – Dessin animé [Sabaaneh/Middle East Monitor]

Al-Akrimi a déclaré qu'il subissait de fortes pressions. « J'ai été menacé par le ministre Mohammed Saleh Bin Eissa [un allié de l'actuel président Kais Saied] » parce qu'il n'acceptait pas les accusations portées contre les deux martyrs et militants Chokri Belaid et Mohamed Brahmi, affirmant qu'il n'y avait aucune preuve pour étayer ces propos. réclamations.

En conséquence, le 13 juillet, le Conseil judiciaire a suspendu Al-Akrimi de ses fonctions, en attendant une décision sur les accusations portées contre lui pour « dissimulation de dossiers liés au terrorisme » et « entrave à l'enquête ». Il est mort de toutes les accusations.

En janvier, la chambre judiciaire d'appel du tribunal administratif a accepté l'appel

interjeté par Al-Akrami contre son arrestation. « Cette décision révèle la fausseté des accusations et confirme le caractère politique des poursuites. »

Revenant sur sa carrière, Al-Akrami souligne son travail auprès des instances internationales à la suite des attentats terroristes de Sousse et du Bardo en 2015. « J'ai mené l'enquête dans les deux affaires en coopération avec la police britannique [Scotland Yard] et la justice britannique, ainsi qu'avec le système judiciaire européen de La Haye, et ma coopération avec eux a été professionnelle et j'ai obtenu une reconnaissance de leur part pour cela. J'ai été honoré à Londres et à La Haye pour les efforts judiciaires que j'ai déployés en révélant les détails des deux attentats terroristes de Sousse et du Bardo. Je suis fier de ces témoignages et les considère parmi les plus belles réalisations que j'ai accomplies au cours de ma carrière.

« Quand je compare les testaments internationaux qui reconnaissent mon professionnalisme, la justice et l'injustice à laquelle je suis confronté depuis plusieurs mois, je me sens vraiment triste, car il y a des tentatives de politiser et de dégrader le système judiciaire et d'en faire l'un des outils de conflit politique. Cependant, l'institution judiciaire est le pilier solide vers lequel chacun se tourne pour faire respecter la justice.